

Développement durable

Contexte stratégique

1. Un des aspects les plus importants de l'élaboration des politiques est la *mesure* du succès de ce processus. Il faut des normes pour mesurer (de façon quantitative) et évaluer (de façon qualitative) ce succès. Pour être applicables, les politiques doivent être assorties d'indicateurs.
2. Le développement durable peut être défini de différentes manières, et l'un des premiers défis à relever lorsque l'on élabore des politiques à ce sujet est de *s'entendre sur une définition*. Pour certains, la durabilité écologique est l'aspect le plus important du développement durable. D'autres se concentrent avant tout sur les besoins humains et font remarquer qu'il doit y avoir un lien entre ces besoins et tous les autres aspects de la durabilité. Une politique concernant le développement durable devra aussi faire le lien entre les dimensions socio-culturelles et les dimensions écologiques et économiques.
3. Les Canadiens doivent *dénoncer* les activités et les aspects de *notre propre culture* qui peuvent nuire à notre perception de la durabilité. Par exemple, toute politique devra contenir un engagement à réduire les niveaux de consommation des Canadiens. La consommation doit également être reliée à l'équité sur le plan national et international.
4. La dénonciation d'aspects de notre culture doit être accompagnée d'un *examen et d'une redéfinition des valeurs canadiennes*. La projection des valeurs canadiennes telles que définies dans l'énoncé du gouvernement, *Le Canada dans le monde* (p. 12), n'est valable que si ces valeurs sont clairement définies et comprises, tâche difficile étant donné la courte histoire de notre pays. En outre, il faut définir ces valeurs de façon très concrète et très précise pour que les résultats soient reconnaissables et mesurables. Par ailleurs, l'objectif clé figurant dans l'énoncé du gouvernement pour ce qui est de la prospérité est l'antithèse de la durabilité.
5. En ce qui concerne le *processus d'élaboration des politiques*, l'approche participative peut parfois être invoquée pour justifier un cadre de référence restreint ou le peu de comptes rendus par le gouvernement. L'on pourrait